Québec

Québec.ca
Site officiel du gouvernement du Québec

Mesures sanitaires annoncées par le gouvernement
En vigueur du 9 janvier au 8 février 2021 inclusivement

- Visiteurs d'une autre adresse, dans un chalet ou une maison;
- Rassemblements privés à l'intérieur ou à l'extérieur;
- Haltes-garderies sont fermés;
- Déplacements entre les régions et les villes sont non recommandés;
- Fermeture des commerces non prioritaires FERMÉS;
- Dans les espaces à bureau, télétravail obligatoire, à l'exception des travailleurs dont la présence est jugée nécessaire par l'employeur pour la poursuite de l'organisation, qu'elle soit publique ou privée;
- Salle à manger FERMÉ;
- Bars, brasseries, tavernes, casinos FERMÉS;
- Activités organisées dans un endroit public;
- Salles de spectacles, cinémas, théâtres et musées FERMÉES;
- Soins personnels et esthétique ;

- Un seul visiteur d'une autre adresse pour les personnes seules;
- Personne prochain aidante ou personne offrant service ou soutien;
- Main-d'œuvre pour travaux prévus;
- Service de garde (CPE et milieu familial) peuvent recevoir 100% du nombre maximal d'enfants indiqués à leur permis;
- Les organismes communautaires Famille et les centres de pédiatrie sociale en communauté peuvent continuer d'offrir des services;
- Cueillette à la porte permise;
- Livraison ou met pour emporter ouvert;
- Funérailles, 10 personnes permises excluant le personnel de l'entreprise funéraire;
- Manifestations demeurent permises, mais le port du masque ou du couvre-visage est obligatoire;
- Bibliothèque municipale ouverte pour les comptoirs de prêts et les espaces de travail;
- ORGANISMES COMMUNAUTAIRES, MAINTIEN DES SERVICES;
- Dentistes, optométristes, physiothérapeutes, massothérapeutes, ostéopathes OUVERT;
- Services dans les cliniques médicales et les cabinets de médecins.

- De 20 h à 5h;
- Interdit à quiconque de se déplacer hors de son lieu de résidence.
- Sauf exceptions, exemples :
  - Pour bénéficier de soins de santé
  - Raisons humanitaires (??)
  - Effectuer un travail considéré prioritaire

Précisions à venir de la part du gouvernement

Primaire : Retour en classe le 11 janvier, port du couvre visage obligatoire en classe pour 5e et 6e année

Secondaire : Retour en classe le 18 janvier

- Activités parascolaires suspendues
- Sorties scolaires et activités interscolaires suspendues.

troc 25ans